



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Concours externe BAC+ 3 de CPE**

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves du concours externe du CPE BAC+ 3 sont déterminées dans l'[arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves

**Concours externe du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation  
Session 2026**

**Épreuve 1 d'admission**

**Durée de la préparation : 1 heure 30**

**Durée de l'épreuve : 45 minutes (exposé : 15 minutes, entretien : 30 minutes)**

**Coefficient 5**

**Sujet – Bien-être des élèves à l'École**

Vous êtes CPE au collège X situé en zone urbaine sensible. Depuis le début de l'année scolaire, vous constatez, suite à de nombreux entretiens avec les élèves, que beaucoup d'entre eux font état d'un mal-être latent, voire profond pour certains. Ce constat s'appuie également sur les informations transmises par l'infirmier, le psychologue de l'éducation nationale, et l'assistante sociale des élèves. Le taux d'absence a augmenté tout au long des deux premiers trimestres et le nombre d'élèves accueillis au service de vie scolaire durant les cours ne cesse de croître.

Comment le CPE peut-il contribuer à la mise en place d'une politique éducative favorable au bien-être des élèves ?

Votre exposé de la situation s'appuiera sur les documents fournis et vos connaissances. Il devra notamment :

1. **Analyser les enjeux** du bien-être des élèves à l'École.
2. **Formuler des propositions d'actions** tenant compte de la situation proposée, et relatives aux missions du CPE au sein du collectif des professionnels de l'établissement.

➤ **Composition du dossier**

**Document n° 1** – Evolution de la situation des prises en charge d'élèves au service de vie scolaire durant les cours- document interne au collège X **Page 2**

**Document n° 2** - Extrait de la Notice du protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise » en charge, Ministère de l'Éducation nationale juin 2025 **Page 2**

**Document n° 3** – Extrait de la note Le regard du Conseil d'évaluation de l'école **Page 3**

**Document n° 4** – Extrait du rapport Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société, Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) **Page 4**

**Document n° 5** – Extrait du document Les compétences psychosociales, l'essentiel à savoir, Santé Publique France **Pages 5**

***Le sujet doit être remis aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.***

**Document 1** : Evolution de la situation des prises en charge d'élèves au service de vie scolaire durant les cours - Document interne au collège X

Typologie des passages en vie scolaire	2019-2020 (COVID)	2020-2021 (reprise)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Exclusions ponctuelles de cours	58	44	50	64	77	85
Conflits entre élèves	25	36	36	63	65	71
Élèves exprimant un mal-être (pleurs, anxiété, décrochage)	16	18	22	30	42	50
Refus d'entrer en classe / décrochage ponctuel	12	14	16	25	33	43
Suspicion ou signalement de harcèlement	5	7	7	11	14	18
Crises émotionnelles (colère, crise de larmes)	9	11	14	18	19	33
Isolement / errance dans l'établissement	11	12	12	19	23	32
Difficultés familiales évoquées par les élèves	16	8	11	15	21	25
<b>Total des situations prises en charge</b>	<b>152</b>	<b>150</b>	<b>168</b>	<b>245</b>	<b>294</b>	<b>357</b>

**Document 2** : Extrait de la Notice du protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise » en charge, Ministère de l'Éducation nationale juin 2025 [r25notice-protocole-en-sante-mentalepdf-112452.pdf](https://www.education.gouv.fr/IMG/pdf/r25notice-protocole-en-sante-mentalepdf-112452.pdf) [Consulté le 26 mars 2026]



(...)

Le bien-être est quant à lui une notion encore récente à l'École, soumise à des enjeux de clarification auprès de l'ensemble des acteurs. La terminologie même de bien-être, pouvant s'apparenter à un « mot-valise » et ne relevant pas explicitement du seul champ scolaire ne facilite pas son appropriation et fait parfois débat. Le « bien-être » apparaît cependant de plus en plus fréquemment dans les textes institutionnels. Si, comme le dit Éric Debarbieux, « la notion de climat scolaire n'est pas simplement le cumul des niveaux de bien-être individuels » mais bien un concept devant faire l'objet d'une réflexion systémique, un certain nombre d'arguments justifient néanmoins qu'on s'intéresse à cette notion de bien-être en tant que telle à l'école, à condition d'en expliciter le sens.

(...)

C. Marsollier, IGÉSR, considère, à l'appui des travaux de l'OCDE (cf. « Résultats du PISA 2015, Le bien être des élèves », rapport vol. 3, 2018, p. 59-61), qu'il est éclairant pour les équipes d'utiliser, tant pour l'évaluation que pour la mise en œuvre d'une politique éducative d'école/établissement, une définition multidimensionnelle du bien-être. L'approche proposée montre que le bien-être ne peut être mesuré par un seul indicateur, mais se décline en plusieurs composantes interagissantes, chacune pouvant être décrite en plusieurs aspects :

- Dimension psychologique : sens de la vie ainsi, image de soi, affects et force émotionnelle. Le bien être psychologique est favorisé par l'estime de soi, la motivation, la résilience, l'efficacité perçue, l'espoir et l'optimisme ; il est compromis par l'anxiété, le stress, la dépression et la distorsion de l'image de soi et d'autrui ;
- Dimension sociale : qualité de la vie sociale, incluant la relation avec leur famille, leurs pairs et leurs enseignants, ainsi que leurs sentiments à l'égard de leur vie sociale à l'école et ailleurs ;
- Dimension cognitive : renvoie aux fondements cognitifs dont les élèves ont besoin pour participer pleinement à la vie de la société d'aujourd'hui, en qualité d'apprenants tout au long de la vie, de travailleurs efficaces et de citoyens engagés. Elle inclut la capacité des élèves d'utiliser leurs connaissances académiques pour résoudre des problèmes seuls ou en collaboration avec d'autres, et leurs facultés de raisonnement d'ordre supérieur, telles que la réflexion critique et la capacité de confronter des idées émanant de différentes perspectives.
- Dimension physique : renvoie à l'état de santé des élèves et à leur mode de vie.

(...)

**Document 4** : Extrait du rapport Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société, Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), Octobre 2025  
[https://www.lecese.fr/sites/default/files/articles/fichiers/2025\\_18\\_sante\\_mentale.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/articles/fichiers/2025_18_sante_mentale.pdf)  
[Consulté le 26 mars 2026]

## **Le système scolaire, inadapté au bien-être des enfants et des adolescents, génère de la pression.**

**Plus d'un adolescent sur quatre déclare que l'école est une source d'anxiété fréquente<sup>1</sup>.** Pour un adolescent sur cinq, la peur des notes est très présente même en cas d'absence d'anxiété et d'absence de dépression. Les devoirs et les notes sont les sujets qui ont le plus d'impact sur la qualité du sommeil, loin devant les disputes avec les amis, la famille ou les relations amoureuses<sup>2</sup>. Dans ce contexte, les enfants et les jeunes peuvent développer des troubles anxieux, des troubles digestifs et du sommeil. Certains jeunes, fragilisés par d'autres problèmes personnels, vont jusqu'à ne plus supporter ce qui leur est demandé dans ce cadre scolaire : la phobie scolaire empêche un enfant ou un adolescent de se rendre physiquement à l'école et parfois même d'en parler<sup>3</sup> ; ils représentent 4% à 10% des élèves. Parallèlement, le sentiment d'ennui à l'école concerne aujourd'hui près de deux adolescents sur cinq<sup>4</sup>.

La pression scolaire impacte le bien-être. « Tout, à l'école, met la pression aux élèves »<sup>5</sup> : les évaluations, les notes, les devoirs, les attentes des professeurs et, de retour à la maison, les attentes des parents à l'égard des résultats scolaires, les relations difficiles avec les équipes éducatives, le manque de soutien pour construire son avenir...

---

<sup>1</sup> IPSOS Baromètre du moral des adolescents de Notre avenir à tous mars 2025. Ces chiffres sont plus élevés si l'on y ajoute les jeunes qui reconnaissent ressentir « parfois » des problèmes avant d'aller en classe. 62% sont « souvent » ou parfois très angoissés lorsqu'ils ont des interrogations ou qu'ils ont des notes, 33% ont mal à la tête ou au ventre avant de partir à l'école 32% sont « souvent » ou « parfois » angoissés à l'idée d'aller en classe.

<sup>2</sup> IPSOS Baromètre du moral des adolescents de Notre avenir à tous mars 2025. A la question : est-ce qu'il t'arrive que les problèmes suivants t'empêchent de dormir ? avec une liste de propositions : 48% des sondés déclarent ne pas arriver à dormir (très souvent, souvent ou parfois) à cause des devoirs et des notes ; 40% à cause des disputes avec les amis ; 33% à cause des disputes avec la famille.

<sup>3</sup> Phobie scolaire : renouer avec le plaisir d'apprendre passe par une estime de soi retrouvée - entretien avec Christine Baveux, La santé en action SPF n°443 mars 2018.

<sup>4</sup> IPSOS Baromètre du moral des adolescents de Notre avenir à tous mars 2025.

<sup>5</sup> Rapport du panel de jeunes

**Document 5 :** Extrait du document Les compétences psychosociales, l'essentiel à savoir, Santé Publique France, Mai 2025  
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/brochure/les-competences-psychosociales-l-essentiel-a-savoir>  
 [Consulté le 26 mars 2026]

[...]

**Les compétences psychosociales regroupent un ensemble de compétences et de capacités plurielles et reliées entre elles (cognitives, émotionnelles et sociales). Elles peuvent être développées et renforcées tout au long de la vie et ont démontré des effets bénéfiques sur le bien-être physique, mental et social des individus, notamment dans le cadre de certains programmes visant à les développer.**

[...]



[...]

Toutes les interventions CPS ne se valent pas. Ces dernières années, des facteurs communs favorisant leur qualité ont été identifiés. Ces recherches ont permis d'isoler les facteurs favorables suivants :

#### Dans les pratiques courantes d'éducation

- 1 Développer ses propres CPS en tant qu'adulte.
- 2 Mettre en place des activités CPS en routine dans la vie quotidienne. Par exemple : pour commencer la journée, demander aux enfants leur « météo des émotions ».
- 3 Utiliser une pédagogie active (favorisant la participation des enfants), **expérientielle** (basée sur l'expérience vécue des enfants) et **positive** (fondée sur des relations soutenantes et bienveillantes avec et entre les enfants) : jeux de rôle, analyses de situations vécues, entretiens d'explicitation...

#### Durant des activités CPS spécifiques

- 4 Avoir un objectif d'apprentissage CPS explicite. Avant chaque séance, l'intervenant-e doit expliquer aux enfants quelle CPS sera plus particulièrement travaillée : « Aujourd'hui nous allons travailler sur la résolution de conflits... »
- 5 Mettre en œuvre des activités CPS formelles de qualité, des ateliers fondés sur des connaissances acquises, qui travaillent les 3 types de compétences (cognitives, émotionnelles et sociales), qui s'inscrivent dans la durée, dans un parcours d'apprentissage cohérent, et qui s'appuient sur des supports pédagogiques. Par exemple : une séance de jeu de rôle sur la résolution de conflits qui s'appuie sur des fiches, dans le cadre d'un cycle d'ateliers sur les 3 types de compétences psychosociales.
- 6 Inscrire ces interventions dans un projet collectif de qualité : formation et accompagnement des intervenant-es et constitution d'une équipe projet avec les parties prenantes (intervenant-es auprès des enfants / jeunes, personnel et direction de la structure, parents...).

## Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

### B. - Epreuves d'admission

#### 1° Première épreuve d'admission.

L'épreuve consiste en un exposé, d'une durée de quinze minutes suivi d'un échange avec le jury, d'une durée de trente minutes.

L'exposé a pour objet l'étude d'une situation en lien avec la vie éducative au sein d'un collège ou lycée s'appuyant sur un dossier documentaire présentant les éléments de la vie scolaire et du projet éducatif de l'établissement.

Le dossier documentaire est constitué d'un maximum de cinq pages.

Lors de l'exposé, le candidat expose la situation, ses enjeux et son analyse de la situation au jury.

L'épreuve permet au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à l'analyse, à la communication, à répondre de manière argumentée et organisée, tout en faisant appel à ses connaissances du système éducatif, ainsi que sa capacité à interagir avec le jury.

Durée de préparation : une heure et trente minutes.

Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; échange avec le jury : trente minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

